

Cette réunion s'est déroulée au Centre Culturel, place de l'église à Mouriès.

Etaient présents :

- Madame Alice Ruggiero, Mairesse de Mouriès
- Madame Marie Pierre Callet, Vice Présidente du Conseil Départemental
- Monsieur Jean Louis Jauffret, Président ADCCFF
- Monsieur Jean Pierre Ginoux, Coordinateur de la zone 7, Nord
- Monsieur Christian Bonnet, Co Coordinateur de la zone 7, Sud
- Commandante Isabelle Palacios, responsable groupement nord SDIS 13 et Capitaine Anne-Marie Ayme, responsable Centre de secours de la Vallée des Baux
- Ensemble des CCFF de la zone 7

Ordre du jour :

- 1- REX des feux Montagnette, Aureille et Mouriès
- 2- Rôle des coordinateurs de zone
- 3- Mise à jour liste des correspondants et responsables CCFF SDIS
- 4- Présentation de la Convention de partenariat intercommunale Paradou, Mouriès, les Baux, Maussane.
- 5- Évolution des CCFF en RCSC ?
- 6- Bilan 2022 des formations ADCCFF
- 7- Présentation de l'exercice de début de saison zone 7 programmée le 29 avril 2023
- 8- Questions diverses
- 9- Pot de l'amitié offert par l'amicale du CCFF Mouriès

INTERVENTION DES REPRÉSENTANTES DU SDIS 13

Madame la Commandante Isabelle Palacios assure la coordination générale des opérations sur la zone Nord du SDIS 13 et en particulier sur la zone 7 ADCCFF. Elle a tenu à souligner l'aide reconnue et très appréciée de l'ensemble des CCFF de la région et en particulier sur notre zone. Le feu Montagnette 2022 a été un chantier important et compliqué. L'énergie, la présence des CCFF sur zone a été d'une grande aide dans une fluidité opérationnelle remarquable. C'est en partie pour cela qu'elle a tenu à être présente ce jour pour exprimer toute la gratitude du SDIS en son nom mais aussi en tant que représentante de monsieur le Colonel Jean-Luc Beccari, directeur du SDIS 13.

Madame la Capitaine Anne-Marie Ayme s'est associée aux félicitations de Madame la Commandante en soulignant que les CCFF sont désormais des maillons essentiels du dispositif de prévention des feux et de soutien logistique loco régional. Elle exprime sa gratitude et des remerciements appuyés à l'endroit de tous les bénévoles de la zone.

Madame Marie-Pierre Callet indique que ce matin même, le Conseil Départemental a tenu une réunion officielle de remerciements aux Pompiers, Forestiers Sapeurs et CCFF. Elle ré exprime ici les remerciements sincères et appuyés du Conseil Départemental à l'ensemble des bénévoles CCFF.

Madame la Mairesse de Mouriès s'est associée à l'ensemble des remerciements et a exprimé sa gratitude envers tous les intervenants sur zone et en particulier pour son CCFF très engagé sur le feu d'Aureille-Mouriès. Elle conclura sur un « énorme merci ».

1- REX DES FEUX MONTAGNETTE, AUREILLE ET MOURIÈS

- C'est la vigie de Noves qui a détecté en tout premier le départ de feux sur une large bande de collines.
- Partant de là, l'ensemble du dispositif a été mis sous tension, la vigie de Noves gardant un important rôle pour la gestion des communications notamment entre tous les CCFF présents sur zone.
- L'appui 24/24 de ces derniers est souligné en particulier pour les opérations de surveillance et de noyage des feux.
- Jean-Pierre Ginoux insiste sur l'excellente coordination de l'ensemble des moyens déployés SDIS, Sécurité Civile et CCFF/RCSC.
- Il adresse ses vifs remerciements et toutes ses félicitations à l'ensemble des engagés sur zone et en particulier aux bénévoles CCFF/RCSC.
- En termes de REX globale Montagnette/Aureille/Mouriès, il évoque la mission particulière et apparue comme essentielle, des CCFF/RCSC, d'apporter réconfort et information à la population.
Il souligne également l'attention vitale qui doit être apportée sur le terrain dans toutes les opérations de largage des moyens aériens. Les positions des moyens CCFF et RCSC doivent être absolument partagées avec le centre de commandement via le coordinateur de zone ADCCFF/CCFF et, dans tous les cas, la vigilance des équipes doit les amener à évacuer les zones de largage dès qu'une approche aérienne est détectée.
Madame la Commandante souligne l'intégration parfaite des CCFF/RCSC dans le dispositif de surveillance.

2- RÔLES DES COORDINATEURS DE ZONE CCFF/RCSC/ADCCFF

A la lumière des REX et en complément des règles opérationnelles ci dessus, un nouveau gilet d'identification des coordonnateurs CCFF/RCSC est présenté.

Il est par ailleurs bien insisté sur le fait que seuls ces derniers doivent être les interlocuteurs des centres de commandement pour préserver l'efficacité globale des opérations notamment parce qu'ils connaissent l'ensemble des moyens CCFF/RCSC présents sur zone et sont à même de les coordonner et d'assurer la communication inter structures.

Il est également indiqué que l'interlocuteur privilégié du coordonnateur est le responsable du CCFF de la commune concernée par le sinistre pour des raisons liées particulièrement à la bonne connaissance du terrain.

3- MISES À JOUR LISTE DES CORRESPONDANTS ET RESPONSABLES CCFF SDIS

- Document présenté en séance. Chaque structure concernée par modifications/ajouts/rectifications doit communiquer par mail à Christian Bonnet.
-

4- PRÉSENTATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT INTERCOMMUNAL DE MAUSSANE

- Document présenté en séance pour information. Concrètement, une convention a été proposée aux Maires de Mouries, Paradou et les Baux à l'initiative du maire de Maussane afin de pouvoir intervenir sur ces communes sans avoir à attendre l'autorisation/réquisition des maires concernés. Chaque conseil municipal doit la valider et ce n'est qu'une fois cette validation acquise que Maussane entérinera l'ensemble des dites conventions.

5- ÉVOLUTION DES CCFF EN RCSC ?

Jean Louis Jauffret présente de nouveau le contexte administratif et juridique du passage d'un CCFF en RCSC. Il insiste sur l'absence de dépenses supplémentaires pour une commune si ce n'est que l'achat de chasubles/gilets pour chaque volontaire nouveau non CCFF est de 4€ l'unité.

Il remet à ceux qui le souhaitent des documents explicatifs et se met à leur disposition pour tout accompagnement tant en amont qu'en aval d'un basculement CCFF/RCSC.

6- BILAN 2022 DES FORMATIONS ADCCFF

Le dispositif fonctionne à plein régime. Plus de 500 formations ont eu lieu en 2022. Remerciements appuyés à Jean-Pierre GINOUX qui donne de son temps sans compter ce qui lui a récemment valu la médaille d'or du bénévolat.

La question du dispositif de formation à cliquet ne permettant pas de participer à un stage de conduite, qui est pourtant au cœur de l'action pour les bénévoles, avant la fin d'un cycle complet (connaissance, carto, radio...) a été évoqué sans déboucher sur une solution compte tenu des difficultés logistiques que cela impliquerait.

7- PRÉSENTATION DE L'EXERCICE DE DÉBUT DE SAISON ZONE 7 PROGRAMMÉ LE 29 AVRIL 2023

Les présents sont invités à noter la date. Le programme n'est pas encore définitivement arrêté. Dans tous les cas, il se conclura à la vigie de Saint Etienne du Grès.

8- QUESTION(S) DIVERSE(S)

Les CCFF de la zone du Grès sont invités à réfléchir à leurs capacités conjointes à tenir la vigie du Grès compte tenu d'un manque de solutions viables pour 2023.

Il est rappelé que les vigies sont activées les jours rouge risque « sévère » et « extrême » de 11h à 19h hors prolongation opérationnelle décidée par la Préfecture.